

Note de présentation synthétique des informations financières – 2025



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales



Rappel réglementaire

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte financier unique (article L2313-1 du CGCT).



Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2024

- Population totale INSEE au 01 01 2024 : 29 983
- Potentiel fiscal : 15 621 046,00
- Potentiel fiscal par habitant : 503,547353
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,282060
- Régime fiscal : Fiscalité professionnelle unique
- Epargne brute en 2024 : 1 208 833,35
- Epargne nette en 2024 : 841 712,84



Ratios financiers

	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses de fonctionnement/ population (attributions de compensation aux communes)	713,97	373
Produit des impositions / population	274,39	176
Recettes réelles de fonctionnement /population	755,35	454
Dépenses d'équipement /population	50,20	95
Encours de dette / population	56,75	204
DGF/ population	68,54	49
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	7,51 %	44,9 %



Fiscalité

- La communauté de Communes perçoit la fiscalité professionnelle (dont principalement la cotisation foncière des entreprises CFE,
- La CVAE a été supprimée par la loi de finances et est compensée par l'Etat.
- Les taux votés par le Conseil Communautaire sont stables.
- En 2025, les taux votés sont : Taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 3,56 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,95 %, Cotisation foncière des entreprises , 22,57 %, Taxe d'habitation additionnelle : 15,62%.



Le budget – généralités

- Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, la Présidente, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable. Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;



Les budgets de notre collectivité

La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :

- Le budget général
- Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
- Le budget annexe du service droit des sols urbanisme
- Le budget annexe du service eau potable
- Le budget annexe du service assainissement



Données financières – les chiffres clés

- Encours de dette consolidé : 1 854 177,44 € (remboursement de la dette sur 1,30 an si affectation totale de l'épargne dégagée).
- 10 092 446 € reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation.
- 1 625 913 € d'investissements réalisés pour les opérations d'équipement en 2024.



Compte financier unique 2024 – budget général

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte Financier Unique Budget principal</i>						
Résultats reportés		2 724 279,45	468 670,42		468 670,42	2 724 279,45
Opérations de l'exercice	22 058 441,04	22 986 377,24	2 559 586,41	2 140 122,60	24 618 027,45	25 126 499,84
Totaux	22 058 441,04	25 710 656,69	3 028 256,83	2 140 122,60	25 086 697,87	27 850 779,29
Résultats de clôture		3 652 215,65	888 134,23		0,00	2 764 081,42
Restes à réaliser			1 224 700,00	1 074 883,00	1 224 700,00	1 074 883,00
Totaux cumulés	22 058 441,04	25 710 656,69	4 252 956,83	3 215 005,60	26 311 397,87	28 925 662,29
Résultats définitifs	0,00	3 652 215,65	1 037 951,23	0,00	0,00	2 614 264,42



Compte financier unique 2024 - budget urbanisme

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte Financier Unique ADS Urbanisme</i>						
Résultats reportés		8,12		7 566,50	0,00	7 574,62
Opérations de l'exercice	173 616,90	176 846,47	4 955,20	10 986,04	178 572,10	187 832,51
Totaux	173 616,90	176 854,59	4 955,20	18 552,54	178 572,10	195 407,13
Résultats de clôture		3 237,69		13 597,34	0,00	16 835,03
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	173 616,90	176 854,59	4 955,20	18 552,54	178 572,10	195 407,13
Résultats définitifs	0,00	3 237,69	0,00	13 597,34	0,00	16 835,03



Compte financier unique 2024 - budget zone de la Croisette

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)

Compte Financier Unique Zones d'activités

Résultats reportés		0,00	20 628,18	0,00	20 628,18	0,00
Opérations de l'exercice	236 831,24	222 732,64	36 664,85	240 505,12	273 496,09	463 237,76
Totaux	236 831,24	222 732,64	57 293,03	240 505,12	294 124,27	463 237,76
Résultats de clôture	14 098,60			183 212,09	0,00	169 113,49
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	236 831,24	222 732,64	57 293,03	240 505,12	294 124,27	463 237,76
Résultats définitifs	14 098,60	0,00	0,00	183 212,09	0,00	169 113,49



Présentation des budgets primitifs 2025

BUDGET GENERAL	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	6 573 466,97	6 573 466,97
FONCTIONNEMENT	25 984 596,85	25 984 596,85
TOTAUX	32 558 063,82	32 558 063,82

BUDGET ZONE D'ACTIVITES DE LA CROISSETTE	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	238 000.00	238 000.00
FONCTIONNEMENT	41 560.00	41 560.00
TOTAUX	279 560.00	279 560.00

BUDGET ADS URBANISME	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	21 000.00	21 000.00
FONCTIONNEMENT	185 000.00	185 000.00
TOTAUX	206 000.00	206 000.00



Présentation des budgets primitifs 2025

BUDGET EAU POTABLE	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	5 495 247,58	5 495 247,58
FONCTIONNEMENT	5 624 652,79	5 624 652,79
TOTAUX	11 119 900,37	11 119 900,37

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	4 440 030,81	4 440 030,81
FONCTIONNEMENT	4 223 593,17	4 223 593,17
TOTAUX	8 663 623,98	8 663 623,98



Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux et culturels :

- Développement économique gage du dynamisme de notre territoire : commercialisation de la zone d'activités de la Croisette, exploitation de la zone de la Bruche, poursuivre l'amélioration et le développement des services (convention territoriale globale, médiathèque, crèche, école de musique...),
- volet touristique : déploiement de la marque Vosges Secrètes et du schéma de développement touristique, entretien des sites de pleine nature (stade VTT, Massif du Fossard)
- environnemental : mise en œuvre du plan d'actions du PCAET
- culturel : avec le projet de définition d'une politique culturelle globale pour le territoire et la mise en place du contrat territorial d'éducation culturelle et artistique et le contrat territoire lecture.



Les principaux champs de compétence – suite

Le domaine culturel :

- Le réseau de lecture publique
- L'école de musique intercommunale
- L'éducation artistique et culturelle
- La mise en place d'une micro folie (musée numérique)

Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèches, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

Autres champs d'intervention :

- Les piscines du Val-d'Ajol et de Plombières-les-Bains
- Le Centre aquatique
- Les aires de camping-car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



Les principaux champs de compétence - Suite eau et assainissement

Depuis le 01 janvier 2025, la CCPVM a repris les compétences eau potable et assainissement (arrêté préfectoral du 29 avril 2024).

Il est prévu un maintien des tarifs au niveau de 2024 (avec prise en compte des nouvelles redevances des Agences de l'eau).

L'année 2025 sera dédiée à la structuration des services :

- Mise en place des premières facturations en direct après avoir renseigné les usagers dans le nouveau logiciel en cours d'acquisition
- Recrutements d'agents techniques et administratifs en cours d'année 2025
- Prise en main des dossiers de travaux en cours
- Déménagement dans les locaux techniques et administratifs
- Acquisition des véhicules complémentaires
- Intégration des agents des communes et des nouveaux agents salariés de droit privé

Le programme de travaux prévisionnel sera établi en fonction des possibilités financières des budgets.



Les principaux investissements 2025

- Réhabilitation de la Piscine Du Val d'Ajol	2 500 000,00	
- Immobilisations corporelles véhicules, collections, mobilier....)	497 745,00	(matériel,
- Chaufferie AITHEX	420 000,00	
- OPAH – OPAH RU aides investissement	197 100,00	+ 15 000,00
- Logiciels (dont eau assainissement)	179 500,00	
- PLUI et PLU	175 000,00	
- Aides immobilier d'entreprises	100 000,00	
- Frais d'études	62 500,00	
- Gros entretien de bâtiment	55 000,00	
- Voirie diverses	50 000,00	
- Massif du Fossard	30 000,00	
- Stade VTT	20 000,00	
- Site de la Demoiselle	30 000,00	
- Natura 2000 – voie verte	20 000,00	



Données concernant le personnel intercommunal

- 89,94 agents (équivalent temps plein)
- 70 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 44 ans
- Masse salariale : 4 361 309,60 euros en 2024

